

## RECRUTEMENT DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Afin de pourvoir les emplois de Conseillers en Formation Continue (CFC) vacants dans le réseau des GRETA de l'académie Orléans-Tours, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, une procédure de recrutement est engagée.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Peuvent faire acte de candidature :

- ✓ Les personnels titulaires ou contractuels du Ministère de l'Education nationale de catégorie A.
- ✓ Les candidats extérieurs titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 homologué minimum dont l'expérience professionnelle et les compétences justifient la candidature.  
Les candidats extérieurs qui seraient retenus comme CFC seraient recrutés comme contractuels de la formation continue.

### FONCTION ET MISSION DES CFC : situation administrative

Les missions dévolues aux CFC et les conditions d'exercice de cette fonction sont précisées dans les textes référencés ci-dessous :

- Décret n° 90-165 du 20 février 1990
- Décret n° 90-426 du 22 mai 1990
- Note de service du 14 juin 1990
- Décret n° 93-412 du 19 mars 1993
- Décret n° 93-432 du 24 mars 1993
- Décret n° 2013-852 du 24 septembre 2013

### INFORMATION DES CANDIDATS INTÉRESSÉS

Deux réunions d'information sont prévues :

**le mercredi 5 février 2020:**

- de 09h00 à 12h00 au LP Edouard Vaillant 41 bis rue Charles Hurvoy à Vierzon
- de 14h30 à 17h00 au Lycée Voltaire 3 avenue Voltaire à Orléans

Elles ont pour but de :

- présenter la fonction de Conseiller en Formation Continue et les aptitudes attendues pour l'exercer,
- donner toutes les informations sur la procédure de recrutement mise en place.

## DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'adresse de téléchargement du dossier de candidature sera communiquée lors de cette réunion.  
Ce dossier devra être retourné sous le présent timbre :

**pour le jeudi 5 mars 2020** délai de rigueur, à la

**Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue  
2, rue du Carbone - CS 80017 - 45072 Orléans cedex 2.**

Tout dossier incomplet ou parvenu hors des délais ne pourra être pris en considération.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de sélection des candidatures comporte 4 phases :

- une pré-sélection basée sur l'étude des dossiers de candidature.
- des **épreuves écrites** dont les conditions et modalités seront précisées lors des réunions d'information du **mercredi 5 février 2020 de 09h00 à 12h00 au LP Edouard Vaillant à Vierzon et de 14h30 à 17h00 au Lycée Voltaire à Orléans**. Ces épreuves écrites se dérouleront **le mercredi 29 avril 2020 au Lycée Voltaire à Orléans**; les candidats y seront convoqués individuellement en temps utile.
- des **entretiens individuels** pour lesquels les candidats retenus après les épreuves écrites, recevront également une convocation. Ces entretiens se dérouleront **le mercredi 20 mai 2020 à Orléans**.